

FORM'ACTION « INITIER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SON ENTREPRISE »

SESSION DE FORMATION INTERENTREPRISES

OBJECTIFS

- Comprendre les éléments constitutifs du guide SD 21000,
- Acquérir une approche concrète du développement durable dans son entreprise,
- Réaliser un autodiagnostic à l'aide du **D5®**,
- Initier une démarche de développement durable,
- Disposer des outils et des méthodes nécessaires au lancement d'une démarche.

PUBLIC

Permet aux participants de réaliser un diagnostic initial de leur entreprise et d'identifier les premières actions à mettre en place pour s'engager dans une démarche de développement durable.

CETTE FORMATION

4 jours répartis en 2 X 2 jours (un mois plus tard).

2000 € nets de taxes par participant¹.

Quand et où : Nous consulter.

PRÉINSCRIPTION

Pour recevoir une offre et vous préinscrire², adressez-nous vos coordonnées par mail à formation@iddes.fr.

¹) Hors frais de vie et de déplacement.

²) Cf. conditions générales.

FORM'ACTION « INITIER LE DÉVELOPPEMENT DANS SON ENTREPRISE »

NÉCESSITÉS

Contextes et évolution du concept,
Outils pour l'entreprise,
Le développement durable – RSE ?

Capacité sociétale des entreprises,
Le développement socialement responsable,

PRINCIPES FONDATEURS DU DÉVELOPPEMENT

Facteurs de réussite ;
Une approche globale et systémique des risques ;
Une approche transversale, participative et interdisciplinaire
Le développement Durable par rapport au Système de
Management Intégré ;
Le développement durable, un processus, un outil de management global des

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE RÉALITÉ

Le développement durable, un plan d'action de votre projet ;
Le développement durable, faire participer, impliquer chacun ;
Le développement durable, les responsabilités des acteurs du projet.

UN DIAGNOSTIC

Permet de passer à l'utilisation du **D5®** outil de diagnostic en matière de développement durable.

FORM'ACTION « INITIER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SON ENTREPRISE »

OBJECTIFS

Permettre de réaliser des autodiagnostic ;
Réaliser des diagnostics.

LE DIAGNOSTIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Permettre de traiter les informations utiles pour bien démarrer ;
Réaliser son plan d'action ;
Permettre de définir son plan d'actions.

LES BÉNÉFICES :

Permettre de réaliser un autodiagnostic ;
Permettre de définir un plan d'action.

